

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CONSEIL DE LA CONCURRENCE



**COMMUNIQUE DE PRESSE**  
**RELATIF A LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION CADRE DE**  
**COOPERATION ENTRE LE CONSEIL DE LA CONCURRENCE**  
**ET L'INSTITUT SUPERIEUR DE GESTION ET DE PLANIFICATION (ISGP)**

Le Conseil de la concurrence et l'ISGP ont signé le 11 Novembre 2020 une convention cadre de partenariat en vue de développer des échanges bilatéraux en matière de recherche et de formation dans le domaine du droit de la concurrence.

Les axes de coopération portent notamment sur :

- L'organisation conjointe de conférences sur des thématiques intéressant les deux parties ;
- La réalisation d'études par l'Institut Supérieur de Gestion et de Planification (ISGP) pour le Conseil de la concurrence, selon les besoins du Conseil de la concurrence ;
- L'association des spécialistes du Conseil de la concurrence au jury de soutenance de travaux de recherche ayant un lien avec le droit de la concurrence ;
- L'accueil par le Conseil de la concurrence d'enseignants et étudiants de l'Institut Supérieur de Gestion et de Planification préparant des masters ou doctorats en droit de la concurrence ;
- La concertation pour la détermination conjointe des sujets des mémoires de fin du cursus universitaires (masters, doctorats) ;
- L'invitation des professeurs de l'Institut Supérieur de Gestion et de Planification (ISGP) aux conférences, séminaires et journées d'étude organisées par le Conseil de la concurrence sur des thèmes relevant de ses compétences.

Pour la mise en œuvre et le suivi de cet accord un groupe de travail composé de trois (03) membres et deux (02) cadres de l'institution a été créé au sein du Conseil de la concurrence.

Cette convention a été précédée par la signature de six (06) autres accords de coopérations signés respectivement avec l'Université de Guelma, l'Ecole Nationale Supérieure de Management Koléa (Tipaza), Université Mouloud Maamri de Tizi ouzou, l'Université de Mohamed Boudiaf de M'sila, l'Université des Frères Mentouri 1 - Constantine.

D'autres conventions de coopération avec des universités et des instituts sont en cours de négociation.

L'objectif de la signature de ces conventions vise à associer le monde universitaire (professeurs et étudiants) à diffuser la culture de la concurrence insuffisamment ancrée dans notre pays.

**Le Président du Conseil de la concurrence**  
**Amara ZITOUNI**

